



# POLICIER MUNICIPAL (H/F)

## Synthèse de l'offre

**Employeur :** COMMUNE DE BOURG SAINT MAURICE  
1 Place Marcel Gaimard CS 20008  
73704BOURG SAINT MAURICE

COMMUNE DE BOURG-ST-MAURICE / LES ARCS (8115 habitants 35 000 lits touristiques - surclassée de 40 000 à 80 000 habitants 18000 hectares)

**Référence :** O073211000430746

**Date de publication de l'offre :** 19/10/2021

**Date limite de candidature :** 31/01/2022

**Poste à pourvoir le :** Dès que possible

**Type d'emploi :** Emploi permanent - vacance d'emploi

**Temps de travail :** Complet

**Durée :** 35h00

**Nombre de postes :** 1

**Service d'affectation :** Police municipale

## Lieu de travail :

### Lieu de travail :

1 Place Marcel Gaimard CS 20008  
73704 BOURG SAINT MAURICE

## Détails de l'offre

**Grade(s) :** Gardien brigadier

**Famille de métier :** Prévention et sécurité publique > Police municipale

**Métier(s) :** Policier ou policière municipal

### Descriptif de l'emploi :

LA COMMUNE DE BOURG SAINT MAURICE - LES ARCS (8000 habitants - 36 000 lits touristiques surclassée de 40 000 à 80 000 habitants - 18 000 hectares) recherche un agent de police municipale (H/F) Titulaire du grade de gardien-brigadier ou Brigadier

Sous la responsabilité de M. le Maire et du chef de Service, au sein d'une équipe de 16 personnes, l'agent sera chargé d'assurer la tranquillité, la salubrité, la sécurité des personnes et des biens, la surveillance, la prévention et la répression des actes délictueux et contraventionnels, les patrouilles de nuit en saison d'hiver et l'été plus ponctuellement.

### Profil recherché :

- SAVOIRS :

Connaître les pouvoirs de police du maire et attributions des administrations ainsi que les pouvoirs et attributions des services de la sécurité et de la justice.

Connaître les acteurs et intervenants de la sécurité et de la prévention.

Appliquer les techniques de neutralisation des armes et animaux dangereux.

Appliquer les techniques de communication, de gestion de conflit, de médiation ainsi que les techniques d'interpellation, d'enquête et de prélèvement.

Maîtriser le fonctionnement des administrations et établissements publics, les instances, processus et circuits décisionnels.

Appliquer les techniques et outils de communication.

Connaître et appliquer les techniques de résolution des conflits et de médiation.

- SAVOIR FAIRE :

- \*Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs de police du maire sur son territoire d'intervention
- \*Informier préventivement les administrés de la réglementation en vigueur
- \*Recueillir des renseignements, les transmettre à la hiérarchie et suivre les résultats
- \*Analyser rapidement une situation ou des événements imprévus
- \*Rendre compte, par écrit ou par oral, à l'autorité supérieure des événements survenus pendant le service et des dispositions prises
- \*Etablir et rédiger des rapports d'activités, des comptes rendus de mission d'îlotage et de prévention
- \*Développer l'information et le dialogue auprès de la population
- \*Appliquer les consignes visant au maintien de l'activité et de la sûreté des locaux, des agents du service et du public accueilli
- \*Organiser les moyens techniques et humains pour assurer la continuité du service
- \*Piloter, suivre et contrôler les activités des agents

- SAVOIR ETRE :

- \*Faire preuve de rigueur, d'un fort esprit d'équipe, d'autonomie
- \*Etre disponible
- \*Avoir un sens aigu du service public, une bonne condition physique
- \*Avoir le sens de l'écoute, de la médiation, calme, et une forte maîtrise de soi
- \*Respecter la déontologie
- \*Posséder de réelles qualités relationnelles
- \*Avoir le sens des responsabilités

- \* Qualités requises : Implication dans le travail, gestion du stress, capacités relationnelles et rédactionnelles, savoir travailler en équipe, respect de la confidentialité, rigueur, sens de l'initiative, respect de la hiérarchie et des collaborations institutionnelles, sens de l'organisation et du service public
- \* Titulaire du permis B. EB serait un plus.
- \* Titulaire du grade de gardien-brigadier de police avec FIA faite si possible
- \* Aptitude au port d'arme (certificat médical)
- \* Formation préalable à l'armement (revolver et PIE) souhaitée
- \* A jour de FCO.

**Missions :**

- \* Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.
- \* Recherche et relevé des infractions.
- \* Rédaction et transmission d'écrits professionnels.
- \* Accueil et relation avec les publics.
- \* Permanence opérationnelle et organisationnelle du service de police municipale.
- \* Animation et pilotage d'équipe.

Sous la responsabilité de M. le Maire et du chef de Service, au sein d'une équipe de 16 personnes, l'agent sera chargé d'assurer la tranquillité, la salubrité, la sécurité des personnes et des biens, la surveillance, la prévention et la répression des actes délictueux et contraventionnels, les patrouilles de nuit en saison d'hiver et l'été plus ponctuellement.

**Contact et informations complémentaires :** MOYENS : Radar, éthylotest, fusil hypodermique, armement de catégorie B (PSA 9 mm et pistolet à impulsion électrique) et D (lacry, BDT, tonfa).

Renseignements : M. Christian FAVRE, chef de service, 04.79.07.22.81

Merci d'adresser CV et lettre de motivation avant le 19/11/2021 à

Monsieur Le Maire

CS 20008

73704 BOURG ST MAURICE Cedex

Téléphone collectivité : 04 79 07 61 36

**Adresse e-mail :** e.paris@bourgasaintmaurice.fr

**Lien de publication :** www.bourgsaintmaurice.fr/